

C'EST À SIGNER : VOTRE "PRESSION" MENSUELLE

A chaque parution, *Comment Télé-Vous ?* propose une revendication à votre signature et à celles de vos ami(e)s. En effet, il ne suffit pas de mieux s'informer sur les dessous de la télé pour que le paysage audio-visuel s'humanise. L'information doit mener à l'action du public. Et pourquoi ne pas agir pour la télé comme le font *Amnesty International* ou *Greenpeace* ? Ainsi, notre "pression" prendra la forme, tantôt d'une pétition, tantôt d'une "lettre de lecteurs" collective destinée à un hebdo télé, etc. Photocopiez-la en PLUSIEURS exemplaires. Envoyez-les nous le plus rapidement possible. Nous nous chargerons de les transmettre collectivement à leur destinataire.

A l'occasion de la venue du Pape en Belgique en mai prochain : POUR UN DÉBAT TÉLÉVISÉ AVEC LE PAPE

A L'ATTENTION DE :

- Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II,
- Son Excellence Monseigneur Moretti, Nonce Apostolique,
- du Père H. Pirlot, secrétaire de la conférence épiscopale, chargé des relations avec les médias pour la visite du Pape en Belgique,
- ainsi que des Présidents des Conseils d'Administration des chaînes de télévision de Service Public et Privées de Belgique.

Nous chargeons l'Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.) de vous transmettre la requête suivante et de diffuser votre réponse dans son émission de radio "Télesur écoutes", dans son mensuel "Comment Télé-Vous ?" ainsi qu'à l'Agence BELGA.

Nous sommes des téléspectateurs croyants, agnostiques ou athées.

Nous avons remarqué avec intérêt qu'une interview de sa sainteté le Pape Jean-Paul II avait été publiée récemment par le quotidien français "Libération". Les problématiques temporelles telles que la santé, l'aide au tiers-monde, l'évolution des médias, la vie sexuelle, etc., sont souvent abordées par le Pape. Ses prises de position éveillent notre réflexion. Pour alimenter celle-ci, en tant que téléspectateurs, nous regrettons de n'avoir jamais vu un débat contradictoire télévisé en sa présence et axé exclusivement sur ces problématiques temporelles.

Pareil échange nous permettrait de mieux comprendre les arguments du Souverain Pontife et

ceux d'autres intervenants qui ne partagent pas nécessairement ses options. Nous considérons que le traitement simplement informatif des déclarations du Souverain Pontife au cours de son prochain voyage en Belgique du 13 au 15 mai prochains, pourrait nuire à sa réputation ainsi qu'à celle de l'Eglise Catholique qui prône, à si juste titre, la communication et l'échange. Nous demandons que ce débat se déroule et soit diffusé en direct durant la visite papale.

Si notre demande n'était pas acceptée, nous aimerions connaître et diffuser la motivation de votre décision.

Nous espérons que cette requête favorisera une communication réelle entre sa Sainteté Jean-Paul II et les téléspectateurs.

Si vous photocopiez cette "Pression", vous pourrez noter votre commentaire personnel au verso (facultatif).

NOM, prénom :

DATE ET SIGNATURE :

Adresse :

Téléphone :

(Vos coordonnées ne seront pas diffusées à de tierces personnes ou autres associations)

A renvoyer à : Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.) - Rue du Viaduc, 19 - 1050 BRUXELLES

UNE TÉLÉ POUR LES RÉFUGIÉS

A Izbjeglicka, un camp de réfugiés Bosniaques. En Slovénie, quelques victimes de la guerre ont depuis quelques mois repris goût à la vie, grâce à la télévision. C'est en fait une équipe d'une dizaine de journalistes amateurs, de toutes origines (musulmane, serbe, croate) qui, grâce à l'aide de Causes Communes (tél. : 02/640.50.03), ont réussi à recréer un véritable JT qui est diffusé dans divers camps de toute la Slovénie. Ce journal télévisé quotidien répond à une véritable demande de la part de personnes qui ont dû quitter leur village sans savoir ce qu'étaient devenus leur père, leur frère, leur maison, etc.

ITV (Izbjeglicka television), grâce aux images qu'elle vole aux grandes chaînes Européennes captées par satellite, arrive à rassurer ou tout au moins informer ses téléspectateurs.

Plus important encore : la communication a été rétablie

entre les habitants qui ont enfin pu se parler plus librement de leurs malheurs et de leur désespoir. Petit à petit, la vie sociale a fait une timide apparition dans les camps, on a organisé des matchs de basket, de foot ou même une représentation de théâtre. Les journalistes se sont très vite adaptés aux diverses techniques de montage sur du matériel semi-professionnel, aux techniques d'interview, n'hésitant pas à filmer en longs plans fixes. Ils sont devenus de véritables professionnels de l'image, réussissant à retransmettre l'atmosphère du camp.

Les longs silences qui en disent plus que tout autre discours ne sont pas rares sur ITV. Toutes les images filmées ou collectées sont précieusement gardées dans des archives. Pour que le jour où la guerre sera finie, on ne puisse pas oublier le malheur de ces milliers de familles déchirées.

Tom RIJDAMS

UN RÉVEILLON QUI NOUS MENE EN BATEAU

Les "fêtes", ça emmerde à peu près tout le monde et personne n'ose le dire. Essayant de faire original, la RTBF a organisé une St Sylvestre en bateau, plus précisément sur la Malle Ostende-Douvres qui accomplissait sa dernière traversée.

La joyeuse équipe de "Tour de Chance" nous concoctait un réveillon d'enfer, avec buffet, champagne, tenue de soirée, animations et ... de nombreuses vedettes : Gérard Lenormand, Marc Lavoine, Jil Caplan et j'en passe... Tout ça pour 3.950 F, ça restait raisonnable... On nous matraquait évidemment de pub pour qu'on participe et des articles dihybrantiques nous

présentaient cette "aventure" comme une prouesse technique et une "première européenne".

Quand on vous promet une voiture luxueuse et qu'on vous livre un Dinky-Toys... vous flairez l'arnaque quelque part. Pour la croisière, c'était le même topo : les vedettes étaient là, Messieurs-Dames, mais en clip vidéo ! Bravo "Tour de Chance", cette émission a décidément (voir Comment Télé-Vous ? N°2, p.3) le don de se faire remarquer par l'honnêteté de sa publicité !

Colette GODOT

COMMENT TÉLÉZ-VOUS ?

Editeur responsable : Patrick Seneclart



MARS 1994

Bureau de dépôt

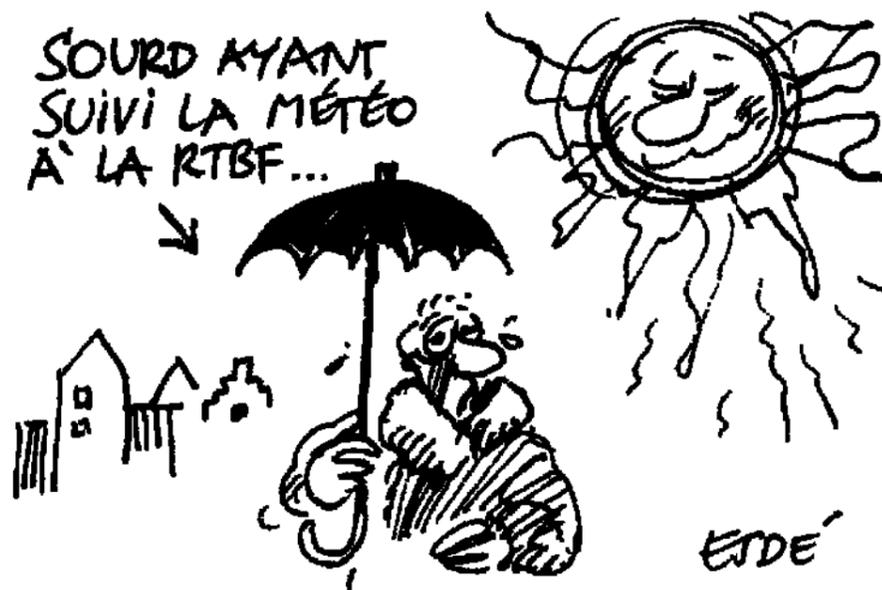
Bruxelles 5 à 1050-Bruxelles

Périodique mensuel de l'Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.)

A.T.A. a.s.b.l. • Rue du Viaduc, 19 - 1050 BRUXELLES • Tél et FAX : (02) 539 19 79

SOMMAIRE

- **RTBF** : l'Ecran Témoin sucre les génériques à la fin des films
- **TF1** : "Combien ça Coûte ?" n'applique pas les exigences du C.S.A.
- **CANAL+** : une St-Valentin vendeuse ?
- **FRANCE 3** : son nouveau PDG lançait des satellites foireux... • Etc.



Paul Germain, Alain Gerlache, Georges Moucheron et 1.885 signataires de notre pétition optent pour la météo avec traduction gestuelle pour les sourds et malentendants (voir p. 5)

RTL-TVI ARRÊTE DEUX FLICS !

Dans sa "Semaine Infernale" diffusée le samedi matin sur Radio Une (RTBF), Jacques Mercier s'exclama : "On a supprimé Miami Vice sur RTL-TVi depuis le 6 février. C'est une victoire de l'Association des Téléspectateurs Actifs" (12-2-94).

Ce mot "victoire" sert également de titre à l'article de l'hebdomaire "TÉLEPRO" qui constate que celle-ci fut remportée par notre association "après trois mois de lobbying" (10-2-94).

Le quotidien "LE SOIR" détaille notre pression : "RTL-TVi l'annonçait en septembre : haro sur la violence avant 20 heures, y compris pendant les programmes du week-end. Le sang de l'A.T.A. n'a fait qu'un tour à l'heure du goûter dominical" (9-2-94).

JEAN-CHARLES L'AVAIT PROMIS...

Et le quotidien "LA WALLONIE" de poursuivre : "...l'A.T.A. a constaté que le feuilleton Miami Vice, programmé à l'heure du goûter dominical, proposait, en moins de 3/4 d'heure, dans son épisode "Tous les coups sont permis" : un accident de voiture violent, un crime au couteau, un échange de coups de poing, une scène de menace avec poignard, une scène de violence dans un bar, un cadavre jeté dans le coffre d'une voiture, une longue scène de coups suivis d'une défenestration, une poursuite avec coups de feu et plusieurs morts dont un par électrocution..." (5-2-94).

Notre "pression" vis-à-vis de Jean-Charles De Keyser, Directeur Général de RTL-TVi, était la suivante : "...Pour être conséquent avec vos déclarations et pour respecter les parents à qui vous avez garanti "une certaine sécuri-

té", pouvez-vous supprimer dans les plus brefs délais ce programme des heures accessibles aux enfants ?"

Après près de trois mois de lettres, de FAX, de coups de fil et de recommandés, Jean-Charles de Keyser nous a envoyé la lettre suivante que "CINÉ-REVUE" a publiée : "Nous avons examiné avec la plus grande attention vos différents courriers relatifs à la programmation de Miami Vice. Conscients du problème que vous y soulevez et fidèles à la politique mise en place en septembre 1993, qui tend à réduire le caractère violent de la fiction avant 20 heures, nous avons décidé d'arrêter la diffusion de Miami Vice dans son créneau du dimanche après-midi. Espérant avoir ainsi répondu à votre attente, nous vous prions..."

Et "LA LIBRE BELGIQUE" de conclure dans un long article consacré à notre action : "...la victoire symbolique remportée par l'A.T.A. est significative" (7-2-94).

...ET IL L'A TENU TROIS MOIS PLUS TARD

Une chaîne de télévision, lorsqu'elle interrompt la diffusion d'un feuilleton, doit-elle en expliquer la raison à ses téléspectateurs ? Il y aurait là un autre droit à conquérir. Le 6-2-94, la speakerine de RTL-TVi fut des plus laconiques : "...Dans quelques instants, un nouveau feuilleton : voici tout de suite Le Vent des Moissons".

Que Jean-Charles de Keyser soit ici remercié d'avoir accepté pareil changement de programmation, ce qui n'a pas dû être aisé, et d'avoir confirmé par écrit que sa décision avait été inspirée par l'action d'une association de téléspectateurs.

Bernard HENNEBERT

ÉDITORIAL

Du 7 au 13 mars prochain, se déroulera la troisième semaine des Jeunes Téléspectateurs Actifs coordonnée par Diffusion Alternative. Notre groupe de pression, l'Association des Téléspectateurs Actifs, ne participe pas jusqu'à présent à la mise en place de cette activité. Nous avons cependant fort envie de soutenir cette démarche.

Depuis près d'un an, Tom participe à notre aventure. Chaque semaine, il prépare deux billets pour notre émission de radio "Télesurécoutes". Dans le cadre de la Semaine du J.T.A., pour la première fois, il assumera la fonction de rédacteur en chef et présentera toute l'émission. L'invitée qu'il accueillera et interrogera durant une heure n'est autre que son professeur de sciences humaines. Tom est en effet élève en 5ème secondaire à De Croly (Bruxelles).

Et Tom se lance également dans l'écriture d'articles pour le présent mensuel : un premier, consacré précie-

sément à la Semaine des J.T.A. (page 6) et un second, qui traite d'une télévision pour les réfugiés Bosniaques (page 8).

Voilà notre façon à nous d'entreprendre un travail participatif d'éducation aux médias.

Notre équipe se compose principalement d'amateurs (le mot amateur vient du verbe "aimer"). Une aptitude plutôt qu'un diplôme est nécessaire pour nous rejoindre : aimer et regarder fréquemment les télévisions. Ensuite, nous apprenons ensemble à décoder, à nous exprimer, à faire pression.

Avec peu d'argent, si on est passionné et efficace, on peut faire beaucoup... A l'A.T.A. : pas de caisse noire. Ni de subsides, jusqu'à présent. Notre financement provient principalement des cotisations. Vous êtes de plus en plus nombreux à ouvrir un compte permanent en faveur de notre association. Tant de télésectateurs s'irritent face à leur petit écran. Il est temps d'agir... Amateurs et professionnels, rejoignez-nous !

Benoit GOOSSENS, président.

VOTRE COURRIER

VIGILANT

Nous pratiquons en effet des métiers qui ne sont pas très lointains... Croyez à toute ma sympathie pour le travail que vous faites... Vos remarques sur la censure de l'émission de Chantal Goya me semblent -par exemple- très pertinentes, et je ne me les étais même pas formulées à moi-même, preuve qu'on trouve toujours plus vigilant que soi !

Daniel Schneidermann.

NDRL: Daniel Schneidermann est l'un des chroniqueurs-TV du quotidien LE MONDE. Il vient de publier "Arrêts sur images" chez Fayard. Il a récemment présenté cet ouvrage dans une séquence de "Bouillon de Culture" qui l'opposait à Paul Amar. Il présentera son livre aux médias belges le 11 mars prochain.

ENTHOUSIASME

Je tiens à vous remercier pour l'enthousiasme avec lequel vous avez présenté le Forum-TV de ce mercredi. J'ai été séduit par votre action. C'est pourquoi je déposerai à ma banque l'ordre permanent qui figure dans votre périodique. Ceci, si j'ai bien compris, me fera membre de votre A.S.B.L. J'en deviendrai d'ailleurs bien volontiers un membre plus actif !

Martine Van Beveren.

NDRL : Vous avez parfaitement compris.

PRET A ECRIRE

Je vous envoie une cassette de "Rien à Cirer" de France-Inter où Chantal Goya est l'invitée. Elle y redonne sa version de l'émission de Patrick Sabatier. Intéressant

CANAL+ ET LA SAINT VALENTIN

Alain Adriaens, Conseiller à la Région de Bruxelles-Capitale, nous a envoyé la lettre suivante. Celle-ci nous a séduit et a amorcé l'envie d'ouvrir une rubrique "Courrier des lecteurs". Profitez-en désormais pour partager vos réflexions avec nos lecteurs.

J'ai lu avec plaisir le journal de l'A.T.A. et je me permets par la présente de vous proposer une petite bafouille. Je ne sais si vous prévoyez un "courrier des lecteurs" mais j'avais vraiment envie de m'exprimer sur un sujet TV. Voici donc ce que vous propose.

En ces temps qui précèdent le 14 février, jour sacré et commercialement porteur qu'est la Saint-Valentin, il n'est plus possible de tourner le bouton de sa radio sans entendre une pub inlassablement répétée. En bref, elle dit ceci : "A votre Valentin ou votre Valentine, offrez la découverte, l'évasion, la détente, la passion, le plaisir... Offrez-lui un abonnement à Canal+. La déception est grande. Ainsi, aujourd'hui, c'est par le biais de la télé que l'on peut offrir la passion et le plaisir à l'élu(e) de son cœur. Décidément, il faut bien constater que nous

quand on sait que l'on ne peut plus visionner cette émission. Je profite de cette lettre pour m'abonner à "Comment Télé-Vous ?" et pour devenir membre de l'A.T.A. Je vous verse 20 francs français par mois, soit 122 francs belges. Est-ce assez ? Je lis souvent la Tribune de l'Economie et les Echos de l'Economie. Je vous enverrai tout ce qui concerne la communication et les médias. Il est important de connaître les montages financiers de nos grands groupes de communication. Je suis même prêt, le cas échéant, à signer des papiers sur l'argent et les médias.

Laurent Cordier.

NDRL : Les 2 lettres ci-dessus nous font particulièrement plaisir car leurs auteurs ne souhaitent pas simplement s'abonner à notre mensuel mais ont également envie de devenir membre et de collaborer à notre association.

UN PEU SURPRIS...

J'ai lu avec intérêt le (NDRL : numéro 1 de) "Comment Télé-Vous ?" que vous m'avez envoyé. Je vous retourne volontiers les deux timbres destinés à couvrir les frais de cet exemplaire. J'ai été un peu surpris du ton militant (c'est-à-dire bordé de bonne conscience et de certitudes avec une expression parfois hargneuse -ne m'en veuillez pas d'être direct) et c'est la seule observation négative que je relève. Bon courage. Même si je ne suis pas assez militant pour m'associer à l'entreprise, je considère qu'elle a un rôle à remplir. Cordialement.

Emmanuel Hollander.

NDRL : Au moment où il nous écrivait cette lettre à titre personnel, l'ancien publicitaire Emmanuel Hollander présidait la section "publicité" des Carrefours professionnels de l'Audiovisuel. Depuis, il a été nommé Président de la Commission d'éthique de la Publicité.

entrons de plus en plus dans l'ère du spectacle total et que la télé est l'outil principal de cette "dé-réalisation" de l'humain. Sommes-nous devenus incapables d'être les acteurs de notre vie ? C'est en tout cas ce que semblent penser les publicitaires de Canal+ puisqu'en cadeau bonus en cas d'abonnement avant le 14 février, "Vous recevrez en prime le jeu "Phantasmes", le jeu coquin qui vous permettra de vivre une Saint-Valentin sans tabous". Je croyais pourtant que la contemplation du film programmé ce soir-là par Canal+, "Basic Instinct", aurait pu réveiller ceux (d'instinct) des télé-addicts vautrés dans leur sofa. Mais non, il faudra même leur tenir la main dans leurs ébats les plus intimes.

De toute évidence, l'action d'A.T.A., qui essaie notamment d'amener les télésectateurs à prendre distance et à décrypter ce média qu'est la TV, n'est pas seulement utile ou même nécessaire, elle est d'une impérieuse urgence si nous ne voulons pas nous retrouver confrontés à des individus déresponsabilisés auxquels la télé essaiera de faire oublier qu'ils n'ont aucune place dans une société qui ne les considère que comme des consommateurs abêtis... Plein succès à l'A.T.A. donc, et bon courage.

Alain ADRIAENS

TF1 : LA BAVURE DE PERNAUT, COMBIEN ÇA COÛTE ?

"Combien ça coûte ?" (TF1) piégé par Charlie-Hebdo. Jusqu'à la télévision ose-t-elle s'aventurer quand la logique commerciale a eu raison de ses derniers scrupules ? Jusqu'à l'aberration absolue, semble démontrer le canular monté par Charlie-Hebdo aux dépens de TF1. Les leçons à en tirer sont quant à elles très sérieuses.

PERNAUT A-T-IL ÉGALEMENT MANIPULÉ ?

"Lundi 10 janvier '94 à 22h40, dans "Combien ça coûte ?", le public de TF1 a pu se régaler d'un long reportage spécialement adapté à ses goûts : l'histoire de trois cinglés qui fouillent dans les "poubelles des stars" pour revendre à prix d'or, au cours d'enchères clandestines, les déchets les plus incongrus". Olivier Cyran, journaliste à Charlie-Hebdo et co-auteur du canular avec deux rockers français, a voulu mettre en évidence l'absence totale de conscience professionnelle de certains "journalistes".

Dès les premiers contacts, la maison de production (Coyotte Production, de Christophe Dechavannes) et le rédacteur en chef de l'émission, Jacques Expert, mordent à l'hameçon sans la moindre précaution. Y compris pendant le tournage du reportage, aucun membre de TF1 ne mettra en doute les affabulations des trois acteurs : fausses poubelles, fausses adresses de stars, prix exorbitants improvisés devant les caméras... Au montage, le plus grotesque est conservé. Non content d'entraîner

dans sa bêtise les foules de télésectateurs qu'il méprise, le présentateur Jean-Pierre Pernaut n'hésite pas à inventer de toute pièce une histoire de peigne prétendument découvert dans les poubelles de Claude Brasseur, invité de l'émission.

LES JOURNALISTES DU JT : DES SPEAKERINES ?

Autre aspect pour le moins inquiétant de l'incident : la séquence promotionnelle de "Combien ça coûte ?" diffusée dans le cadre du JT de TF1 était entièrement consacrée au sujet-bidon, sans aucun recul critique. Et auréolé de toute la crédibilité d'une information sérieuse, digne de foi...

Avec la disparition des speakerines, la présentation des programmes incombe au présentateur des informations, avec le risque bien réel de ce genre de dérive. Comment faire la part des choses entre l'information et la désinformation ? A la lumière de cet épisode, il est assez inquiétant d'apprendre que 43% des télésectateurs français font confiance à TF1 comme source d'information, contre 26% pour France 2 et 13% pour France 3 (Télérama, 12.1.94). Quand la télévision "populaire" abuse de son pouvoir, ce n'est pas la population qui y gagne... Si méfiante à l'égard des pressions politico-financières, elle ferait bien de se méfier un peu plus des journalistes eux-mêmes.

(suite page 6)

DU NOUVEAU À NAMUR, À BRUXELLES ET DANS LE BRABANT WALLON

"Télesurécoutes" passe d'une à deux rediffusions hebdomadaires à Namur. D'autre part, grâce à l'application du nouveau plan de fréquences, "Radio Air Libre" change de fréquence (107.6 FM est remplacé très prochainement par 87.7 FM). Il sera beaucoup plus facile de la capter non seulement dans l'agglomération bruxelloise mais également dans certaines zones du Brabant-Wallon.

ECOUTEZ-NOUS !

Chaque semaine, l'A.T.A. produit et anime "Télesurécoutes", une émission de radio d'une heure durant laquelle un invité est confronté à l'actualité télé. Ces invités sont créateurs, représentent des courants associatifs ou travaillent dans le monde médiatique.

- **A Bruxelles**, le mardi à 21H sur Radio Campus (107.2 FM).
- **A Bruxelles et dans le Brabant Wallon**, le jeudi à 19H, le vendredi à 12H et le lundi à 13H sur Radio Air Libre (nouvelle fréquence : 87.7 FM).
- **A Arlon**, le vendredi à 18H20 et le dimanche à 12H50 sur ARA (101.8 FM)
- **A Namur**, le jeudi à 15H30 et le mardi à 15H sur RUN (106.4 FM).
- **A Soignies**, le samedi à 16H sur OSR (101.6 FM).

Notre émission n'est pas diffusée dans votre ville ? A vous de convaincre les responsables de la radio locale la plus proche...

PARMI NOS INVITÉS DE MARS : NOTRE MINISTRE

• Deux émissions pour fêter la "Semaine du Jeune Télésectateur Actif", avec **Catherine Bries**, professeur de sciences humaines qui sera interrogée par l'un des animateurs de notre émission qui est l'un de ses élèves... et, d'autre part, **Patrick Vernier**, animateur à "Médialogue". • Pour la 50ème émission de "Télesurécoutes", le nouveau Ministre de l'Audiovisuel, **Philippe Mahoux**, sera notre invité. • Ce mois chargé se terminera par la visite du chanteur **Claude Semal** qui vient de nous proposer pendant plusieurs mois son spectacle "Le Cimetière des Belges".

EN AVRIL, NOUS PRÉPARONS LA VENUE DU PAPE

• Les trois premiers invités d'avril seront **Bruno Deblander**, critique-TV du SOIR, **Regino Rodriguez Garrido**, militant d'Act-Up (pour commenter la soirée du Sidathon sur les chaînes françaises) ainsi que **Jean-**

Luc Outers, l'un de nos écrivains dont le roman "L'Ordre du Jour" vient d'être adapté au cinéma.

• Ensuite, par souci de pluralisme, à l'occasion du voyage de Jean-Paul II en Belgique, nous inviterons l'**abbé Armand Pirard** qui commente à la RTBF les voyages pontificaux ainsi que **Roger Noël, dit Babar**, d'Alternative Libertaire, qui a lancé une campagne de débaptisation.

ILS ONT ÉTÉ NOS INVITÉS EN JANVIER ET EN FÉVRIER

Après l'émission, nos invités signent notre livre d'or... Non ! Non ! On ne se prend pas pour l'Heure de Vérité ! Feuilletons quelques pages...

- **Michel Herr**, pianiste, compositeur de musiques de télé-films et de films (Just Friends), accompagnateur de Toots Thielemans : *Il y a des jours où il faudrait mettre la télé dans un coin, face au mur. Merci à "Télesurécoutes" de réfléchir à la thérapie qui pourrait nous permettre de la remettre à l'endroit de temps en temps.*
- **Paul Thielen**, coordinateur du Réseau Sciences Technologies, président du Centre Galilée : *Passer du zapping au partage des savoirs grâce à l'association des Télésectateurs spectatifs.*
- **Anne Sylvestre**, auteur compositeur interprète : *Quand Juliette, ma deuxième mère, était confrontée à une immense tâche ménagère, elle avait coutume de dire : "Il faut commencer par un bout, le reste suit !" C'est ce que vous faites, vous aussi, car la tâche est immense : informer les gens, les faire bouger. Mais j'ai confiance, "ce reste" suivra. Continuez, je pense à vous !*
- **Marc Abramowicz**, psychothérapeute, fondateur d'Aimer à l'ULB, planning familial : *Bravo à toute votre équipe... De tout coeur, continuez ce combat, tenez, tenez, c'est vraiment de l'avenir qu'il s'agit.*
- **Jean Michel Loré**, responsable de la radio OSR de Soignies qui diffuse notre émission, enseignant : *Bravo pour votre démarche. En cette période de grandes discussions sur l'éducation aux langages audiovisuels, vous tombez à pic. Bon vent !*
- **Stéphane Rosenblatt**, directeur de la rédaction de RTL-TVi : *La télévision est à l'image de notre monde. Elle n'est ni meilleure, ni pire. La télévision sera adulte lorsque nous tous serons adultes et ce n'est sans doute pas pour demain. Si en nous regardant dans le miroir de l'écran, nous parvenons déjà à un peu mieux nous assumer au quotidien, la "mission" de l'information télévisée sera largement remplie. Merci pour cette heure de dialogue.*
- **Pierre Gordinne**, directeur Général de la Médiathèque de la Communauté Française de Belgique : *La télévision va de l'art au produit. Que votre émission poursuive dans l'impertinence citoyenne car c'est l'agora de notre démocratie.*

L'A.T.A. FAIT PRESSION

Dans chaque numéro de notre mensuel, nous ferons le suivi des actions entamées les mois précédents. Il faut en effet être patient avec certains de nos interlocuteurs...

-1-

UN SURCROIT DE TRAVAIL...

A propos de la publicité diffusée au début du mois d'octobre 1993 pour un jeu vidéo que l'A.T.A. a considérée comme "trompeuse" (voir Comment Télé-Vous ? n°2, p.5), la plainte déposée par l'un de nos administrateurs auprès du Jury d'Éthique Publicitaire suit son cours... A la demande du JEP, nous lui avons envoyé une copie du spot au début du mois de janvier 1994. Notre administrateur vient de recevoir une lettre qui lui annonce que l'examen de notre plainte "n'a pas encore été possible à cause d'un surcroit de travail".

NDRL : Y aurait-il beaucoup d'autres plaintes ? En espérant qu'il n'y aura pas prescription... affaire à suivre.

-2-

UNE LETTRE ET LA VISITE PROCHAINE DU MINISTRE PHILIPPE MAHOUX

Madame Mamine Pirotte, Directrice de la RTBF-Liège, nous a écrit que c'était avec l'accord de la Direction de la Télévision que l'on citait volontairement dans une émission le nom d'un sponsor qui soutient une autre émission de la RTBF.

Nous pensons, quant à nous, que la règle en vigueur à la RTBF qui exige que l'on ne cite pas dans les émissions des noms de marques est bafouée par cette prise de position (voir Comment Télé-Vous ? N° 2, page 5).

Nous avons envoyé, le 16 novembre 1993, une lettre au Ministre Elio Di Rupo, lui demandant de se positionner. Lorsque le Ministre quitta, en janvier dernier, le département de l'audiovisuel, il ne nous avait toujours pas répondu.

Nous avons réécrit, le 31-1-94, à Mme Carine Leclercq qui suivait ce dossier pour le Ministre Elio Di Rupo, afin de lui demander de le transmettre au nouveau Ministre de l'Éducation et l'Audiovisuel, Mr Philippe Mahoux.

Dans un entretien téléphonique se déroulant quelques jours plus tard, elle nous a demandé de patienter quelques semaines, le temps que le nouveau Ministre ait le temps de découvrir ses dossiers.

Nous espérons recevoir la réponse du Ministre, au plus tard, pour le 10 mars, afin que nous puissions faire partager celle-ci à nos lecteurs dans le numéro d'avril de "Comment Télé-Vous ?" et dans notre émission de radio hebdomadaire, "Télesur écoutes".

Le Ministre Philippe Mahoux sera d'ailleurs interviewé en direct, le mardi 22 mars de 21 à 22H, dans les nouveaux studios de Radio Campus (pour les rediffusions de cette émission à Namur, Soignies, Arlon et Bruxelles, du 24 au 29 mars, voir page 3). Une lettre datée du 31-1-94 de Mr Bruno Belvaux, du Cabinet du Ministre de l'Éducation, nous a confirmé que la Ministre a répondu favorablement à notre invitation et qu'il fêtera ainsi avec nous notre 50ème émission de radio.

-3-

L'ÉCOLOGIE N'EST PLUS PROGRAMMÉE SUR LE SERVICE PUBLIC

Dans le premier numéro de notre mensuel "Comment Télé-Vous ?", nous vous invitons à signer la "pression" qui demande à la RTBF de reprogrammer, après l'arrêt d'"Objectif Terre", le plus rapidement possible une émission de la même tenue qui traitera des problèmes de fond et d'initiatives génératrices d'espoir dans le domaine de l'écologie.

Nous avons transmis vos signatures à Jean-Louis Stalport, Administrateur Général de la RTBF, qui nous a écrit le 8-2-94 : "... Je prends bonne note de vos souhaits à propos d'une nouvelle émission de ce type et j'en tiendrai compte le cas échéant".

Nous avons également envoyé vos signatures à l'association "Objectif D.I.R.E." (Défense de l'Information Relative à l'Environnement, Rue Le Lorrain, 96 à 1210 Bruxelles; Tél.: 02/ 426.91.91) qui mène cette bataille pour "Objectif Terre" vaillamment depuis plus de six mois

déjà.

Encore un petit effort... et "Objectif D.I.R.E." aura collecté 10.000 signatures. La bagarre n'est pas encore gagnée. Comme en témoignent les deux lettres suivantes.

Le Directeur de la RTBF-Charleroi, Jean-Philippe Art, écrivait, le 28 septembre 1993 : "...La RTBF-Charleroi étudie en ce moment un nouveau projet d'émission consacrée à l'environnement et destinée à remplacer "Objectif Terre" dans la grille des programmes à partir de septembre 1994". L'ancien Administrateur Général Robert Stéphane écrivait, le 11 octobre 1993 : "...La décision a effectivement été prise de ne pas maintenir cette émission dans la grille des programmes de la nouvelle saison. En effet, l'évaluation qu'en ont fait au bout d'une saison ses producteurs et la Direction a montré que l'émission ne rencontrait pas l'ensemble des objectifs qu'elle s'était fixée..."

Lorsque tant de téléspectateurs s'expriment par le biais d'une pétition, on pourrait espérer qu'un Service Public n'oublie pas qu'il est au service de ses multiples publics et qu'il pourrait répondre de façon moins nébuleuse et surtout moins contradictoire à ceux et celles qui bénévolement font l'effort de dialoguer sereinement et de façon constructive avec lui.

-4-

DÉJÀ UNE IDÉE POUR NOTRE "PRESSION" D'AVRIL ?

Le 31 janvier 1994, au menu de l'Écran Témoin : "Le Silence des Agneaux". Tiens, il n'y a pas de générique final. La RTBF l'a coupé. Christian Druite a-t-il craint l'énervement des spécialistes car le film était fort long... 115 minutes !

De mauvaises langues donneront une autre interprétation à cette castration d'une oeuvre cinématographique en constatant que si le générique final avait été diffusé, il aurait permis probablement à davantage de téléspectateurs de s'éloigner de leur poste, au moment de la diffusion de la publicité...

Quelques semaines plus tard : rebelotte. Voilà une mauvaise habitude... Observez avec nous, durant les semaines qui viennent, si cette bavure se poursuit. En cas de récidive, nous vous inviterons à vous mobiliser.

LA "FAUSSE INTERVIEW DE CASTRO" EN CASSATION

L'association française "TV : Carton Jaune" et le téléspectateur Michel Patrouillard ont introduit depuis belle lurette une action en référé contre TF1 et deux des journalistes de cette chaîne, Patrick Poivre d'Arvor et Régis Faucon, à propos de la fausse interview de Fidel Castro diffusée au journal de 20 heures, le 16 décembre 1991.

Estimant que ceux-ci avaient violé le droit fondamental du public à être informé "honnêtement et exactement", ils réclamaient, à titre de réparation, un franc symbolique et la publication du jugement dans trois journaux télévisés.

QUI PEUT DEMANDER RÉPARATION ?

Le premier problème que posait cette plainte était celui de sa recevabilité. Qui est fondé, en droit, à pouvoir exiger réparation dans le domaine de la diffusion de l'information télévisée ?

Seuls, jusqu'à présent, les syndicats et certaines associations de consommateurs ont le droit de poursuivre. Le législateur n'a pas encore décidé d'accorder cette possibilité aux associations de téléspectateurs.

Mais, aujourd'hui, en France, le chemin se trace. Des associations de défense du catholicisme ont pu être entendues par un tribunal contre le film de Jean-Luc Godard, "Je vous salue, Marie". Des associations de déportés ont également pu engager une action contre Jean-Marie Le Pen, dans l'affaire dite du "point de détail de l'humanité", etc.

Au mois de mai dernier, le Tribunal de Grande Instance de Paris a jugé la demande de l'association "TV : Carton Jaune" et de Michel Patrouillard irrecevable.

LES SOURDS ET LES MALENTENDANTS S'INTERROGENT : BEAU TEMPS POUR LA MÉTÉO ?

1.885 sympathisants de notre action ont signé, en moins de 5 semaines, une "pression" qui demande à la RTBF de reprogrammer, sur sa chaîne "Sport 21", après le JT de 19h30, la séquence de la météo avec une interprétation en langue des signes pour les sourds et malentendants qui existait lorsque la météo n'était pas sponsorisée et était diffusée dans le JT.

LE SUIVI DE VOS PÉTITIONS

Le 25 février dernier, nous avons transmis à Mr Delmotte, secrétaire de l'Institut de la RTBF, des enveloppes qui contenaient la pression et vos noms (les adresses n'étant pas divulguées, comme promis) adressées aux différents membres du Conseil d'Administration de la RTBF : le Président Edouard Descampes, les Vice-Présidents France Deville, André Krupa et François Jongen, les administrateurs Michel Henrion, André Flahaut, Jacques Fostier, Jean Guily, Jean-Claude Laforge, Jean-Paul Ledoux, Paul Masson, Roger Mené et Simone Susskind, les Commissaires Henri Ingberg et André Antoine.

Nous leur demandons de réagir et de porter notre "pression". Nous publierons leurs réponses dans le prochain numéro de "Comment Télé-Vous ?".

REMARQUES AUX ADMINISTRATEURS DE LA RTBF

Puissent-ils se rendre compte qu'il ne s'agit pas ici d'une "pression" partisane organisée par un groupe social qui se bat pour son propre intérêt. L'A.T.A. est composée de téléspectateurs et n'a aucun contact avec des associations de sourds et malentendants.

Ces 1.885 signatures émanent de Monsieur et Madame Tout le monde et, sans doute, de quelques sourds ou malentendants. Ils seraient quelques quatre cents milles de nos concitoyens. Difficile d'empêcher quelques-uns parmi eux de signer...

Ces nombreuses signatures collectées en si peu de temps démontrent que nombre de téléspectateurs considèrent qu'une pétition est un moyen de faire connaître leur opinion et confirmer que la cause des malentendants les touche profondément.

Il est intéressant de signaler également que, pour la

RTBF, concrétiser notre demande ne coûtera presque rien, tout au plus 1/4 d'heure à 1/2 heure (en comptant le travail de préparation) de travail supplémentaire pour l'interprète en langue des signes après sa prestation quotidienne pour le JT.

AU DELÀ DES CLIVAGES POLITIQUES

Sur base des arguments contenus dans notre "pression", Mr Henri Simons, Député et Président du Groupe Ecolo au Conseil de la Communauté française, a interpellé, le 18-1-94, le nouvel Administrateur Général de la RTBF, Mr Jean-Louis Stalport. Celui-ci lui a répondu, le 31-1-94 : "Votre courrier concernant la diffusion de la météo avec interprétation en langue des signes pour les sourds m'est bien parvenue et a retenu toute mon attention. Je transmets votre lettre à Mr Alain Nayaert, Directeur de la Télévision, qui ne manquera pas d'examiner les suites qu'il pourra apporter à votre demande..."

Notre pression semble dépasser les clivages politiques habituels ! Il est rare de voir des personnalités écologues et libérales accorder leurs violons à propos d'un problème qui relève de l'audiovisuel... Eh bien, sachez que le plus jeune bourgmestre PRL de notre capitale, Mr Yves de Jonghe d'Ardoye d'Ixelles, a signé notre "pression".

PAUL GERMAIN, ALAIN GERLACHE ET GEORGES MOUCHERON

Tous les téléspectateurs "anonymes" qui ont signé devraient être cités. Ce n'est malheureusement pas possible. Il est néanmoins intéressant de constater que parmi nos signataires l'on peut dénombrer un grand nombre de travailleurs de la RTBF et même quelques journalistes "emblématiques" des journaux télévisés de notre Service Public : Alain Gerlache, Paul Germain et Georges Moucheron...

Dans notre émission de radio hebdomadaire et dans le numéro d'avril de "Comment Télé-Vous ?", nous vous informerons du suivi de cette "pression".

Si vous le souhaitez, vous pouvez continuer à nous envoyer vos pétitions jusqu'au 15 mars.

Affaire à suivre.

Néanmoins, dans ses attendus, le Tribunal reconnaît explicitement, pour la première fois, que l'information diffusée par les chaînes de télévision "doit être honnête et exacte". Il existe, selon lui, une "protection juridique" du téléspectateur mais celle-ci ne "dépassé pas le strict contenu de l'information".

LE CONTENU, PAS LA FORME.

Le Tribunal introduit ainsi une distinction entre la "teneur même de l'information, un support d'information et la présentation de l'information" qui, selon lui, "ne sont certes pas sans importance sur les téléspectateurs qui la reçoivent, mais qui sont secondaires par rapport au contenu de l'information elle-même et en tout état de cause, revêtent un caractère extrinsèque".

C'est pourquoi, une interview, même trompeuse, ne peut fonder les téléspectateurs à agir car elle n'est qu'une "modalité technique de présentation de l'information".

L'intérêt de ce jugement réside dans le fait qu'à contrario, en cas d'atteinte au "strict contenu de l'information", les téléspectateurs seraient fondés à agir devant les Tribunaux. Cette hypothèse favoriserait la reconnaissance juridique du public et des associations de téléspectateurs.

Les demandeurs ont fait appel. La plaidoirie était fixée au 25 janvier dernier. A la demande de TF1, qui a souhaité obtenir un délai supplémentaire pour réfléchir sur le contenu des conclusions des plaignants, l'examen de l'affaire est renvoyée au 7 juin prochain. **A suivre.**

Bernard HENNEBERT



UNE SEMAINE POUR LE J.T.A.

La Semaine du JTA se déroule du 7 au 13 mars et est axée sur le thème "Télévision et familles". Les jeunes sont invités à remplir 4 cartes postales publiées dans le supplément de 4 pages diffusé par Le Ligueur du 9/2/94. Le Botanique proposera, à Bruxelles, le 10 mars, une journée d'animations pour les groupes scolaires ainsi qu'une soirée de réflexion, à 20 heures, à laquelle ont déjà annoncé leur participation : RTL-TVi, la RTBF, le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, le Ministre de l'éducation et de l'audiovisuel, de nombreux journalistes, etc.

Durant la deuxième semaine de ce mois de mars, sera organisée pour la troisième année consécutive, la Semaine du Jeune Téléspectateur Actif. Le but d'une opération comme celle-ci est de donner l'occasion aux enfants ainsi qu'aux jeunes de s'exprimer sur le rapport qu'ils entretiennent avec la télévision. Il est, en effet, grand temps de s'interroger sur les bienfaits et méfaits de cette boîte à images qui depuis quelques années s'est installée dans nos foyers (95 % de ceux-ci la possèdent). Les 6/15 ans qui sont habituellement des récepteurs passifs, vont s'activer cette année encore pour essayer de modeler la télévision à leurs goûts.

CE QU'ILS VEULENT...

L'année dernière, les jeunes télésectateurs actifs ont été plus de 2.000 à s'exprimer sur leurs souhaits en matière de télévision. Ce qu'ils veulent, c'est :

- Plus de films comiques, d'aventures et de qualité en début de soirée. Les films d'horreur, quant à eux, divisent : certains les réclament, d'autres les rejettent. Mieux vaudrait les programmer en fin de soirée car seuls les vrais fans regarderaient ou enregistreraient.
- L'unanimité est par contre de mise lorsqu'on commence à parler de séries télévisées. Il en faudrait davantage mais elles devraient également mieux refléter les activités, les peines, les joies, la vie -en somme- des jeunes télésectateurs.
- Plus de dessins animés -surtout de Walt Disney- qui leur permettent de s'évader dans le pays des rêves. Les dessins animés Japonais, eux, sont vivement critiqués.



• Plus d'informations qui leur soient destinées. Les enfants ont cette envie d'apprendre, cette envie de grandir... Pas étonnant qu'ils réclament un JT pour les jeunes.

• Moins de jeux à fric et plus de jeux où ils pourraient participer (exemple : "Dessiné, c'est gagné" sur France 2). Sur la RTBF, un "Double 7" pour enfants serait imaginable...

• Plus d'émissions sportives où on leur expliquerait les règles des différentes disciplines.

• Plus de chanteurs pour enfants. Dorothee, c'est bien mais il y en a d'autres. Les enfants aimeraient bien les voir à la télé et pas seulement en concert.

• Moins de publicité ou plus du tout et surtout aucun spot qui ne coupe les programmes.

• Une demande originale, inattendue et fort intéressante est formulée pour les enfants. Ils préfèrent que les émissions qui leur sont destinées soient programmées plus tard, après l'heure des devoirs. Il est vrai qu'une fois collé au petit écran, il est difficile de le quitter pour son devoir de math...

LES TÉLÉS : À L'ÉCOUTE ?

La semaine du JTA ne permet pas seulement aux jeunes d'être plus critiques face à la télévision. Elle a aussi des répercussions sur le contenu même des programmes. C'est ainsi que la volonté de RTL-Tvi de supprimer la violence avant 20 heures dans sa grille des programmes n'est pas étrangère à l'action des JTA.

Les jeunes -surtout les petits enfants- n'ont pas hésité à quitter le chemin du rationnel pour laisser place à leurs rêves les plus fous. La télévision du futur prend pour eux toutes les couleurs et toutes les formes. Toutes les possibilités leur semblent ouvertes. C'est ainsi qu'une petite fille écrit : "Quand je ferme les yeux... Que le film ne continue pas sans moi !"

Tom RIJDAMS

Contact : Diffusion Alternative, rue P.E. Janson, 9 - 1050 Bruxelles. Tél.: 02/ 538.57.58, FAX : 02/ 537.61.70

Mon numéro de compte : □□□ - □□□□□□□□ - □□

NOUVEL ORDRE PERMANENT À DATE CONVENUE

Je soussigné : _____ titulaire du compte précité
demeurant à _____

donne ordre de payer pour une durée indéterminée (1) : mensuellement (2) trimestriellement

à partir du ____ / ____ /1994 un montant de _____ Francs.

au bénéfice du compte bancaire n°001-0837560-41

BENEFICIAIRE : A.T.A. a.s.b.l
Rue / n° : Rue des Pâquerettes, 16
Code postal / Localité : 1030 BRUXELLES
Communication : Cotisation

Date et signature du titulaire du compte

Cachet de l'agence

(1) Toute révocation ou modification de cet ordre sera notifiée par pli recommandé envoyé au siège central ou par un avis signé dans votre agence 15 jours avant l'échéance.
(2) Cocher la case adéquate.

C'EST COMBIEN ?

L'A.T.A. ne reçoit jusqu'à présent aucun subside. Conséquence : nos finances, c'est nous... et c'est vous.

Les membres reçoivent notre périodique "Comment Téléz-Vous ?" ont accès à notre service de documentation, etc.

Devenez membre de notre a.s.b.l. en cotisant 400 francs/an (pour les étudiants, les chômeurs, etc.) et 1200 francs/an (pour les autres).

Il vous suffit de verser cette somme au compte de l'A.T.A. : 001-0837560-41.

À DÉPOSER À VOTRE AGENCE BANCAIRE

Néanmoins, nous préférierions une autre formule de financement car notre action vise le long terme. Offrez-nous un ordre permanent. Sur celui-ci, les étudiants et les chômeurs verseront un montant de 100 Fb chaque trimestre. Et les autres personnes, 100 Fb chaque mois. Remplissez à cet effet le formulaire ci-dessus et déposez-le à votre agence bancaire. Merci.

POUR FRANCE 3 : UN PRÉSIDENT AU DESSUS DE TOUT SOUPÇONS ?

Début janvier, le nouveau "super-président" de France Télévision, Jean-Pierre Elkabach, nommait en grandes pompes Raphaël Hadas-Lebel à la tête de France 2 tandis que Xavier Gouyou-Beauchamps héritait de France 3.

L'itinéraire de ce dernier a tout lieu de nous intriguer. Pour la beauté du geste, cédon avant tout la parole aux encensoirs journalistiques peu inspirés : "on ne lui connaît pas d'ennemis, pas d'éclat et pas d'erreur", "estimé bon gestionnaire, il laissa Télédiffusion de France en bonne santé" (Libération, 8-9/1/94), "un sens de la négociation et une connaissance des dossiers" (Le Monde, 16-17/1/94), "des talents neufs", "un peu d'air frais" (Jean-Pierre Elkabach). Tout est pour le mieux dans le meilleur des services publics ? Heureusement, il y a des journalistes qui n'ont pas la mémoire aussi courte.

L'EUROPE NE MANQUE-T-ELLE PAS D'ARGENT POUR CRÉER DES PROGRAMMES ?

Télérama⁽¹⁾ consacrait la même semaine un copieux article à l'épopée tragique du programme de satellites français TDF1 et TDF2. Lancé en 1979 par Valéry Giscard d'Estaing, ce projet sera dès l'origine "truqué" par le lobby industriel (Aérospatiale, Thomson). Voué à l'échec commercial et technologiquement dépassé avant même d'avoir abouti, le programme TDF sera éperdument poursuivi à grands renforts de milliards. Un article lucide et très défavorable publié fin '87 dans "Libération" -qui ferait bien de fouiller ses propres archives !- suscita la colère du patron de Télédiffusion de France, à l'époque un certain Monsieur Xavier Gouyou-Beauchamps.

Lorsque celui-ci rendra son tablier en 1992, ce sont

quelques 4 milliards de FF qui auront été engloutis par les pouvoirs publics dans le lancement de deux satellites, aussi peu performants que vaincus d'avance par la concurrence (Astra, Canalsatellite).

Bien sûr, Télédiffusion de France se portait bien, car une bonne vieille recette a été appliquée : nationalisation des risques, privatisation des bénéfices. Du côté politique, on peut affirmer qu'en 15 ans d'aveuglement, tant la droite que la gauche se sont dévouées à cette cause perdue. Belle victoire absurde de l'industrie privée sur les pouvoirs publics. Aujourd'hui, dans le chef de tous les protagonistes, ce dossier demeure aussi brûlant que totalement tabou. Le pire, et cette nomination aux commandes de France 3 le confirme tragiquement, c'est que les mêmes hommes, les mêmes réseaux d'influences sont toujours en place. Comble du cynisme, Jean-Pierre Elkabach a confié à Xavier Gouyou-Beauchamps le dossier de la télévision du futur. Comme le souligne le journal spécialisé "Téléatellite" (février '94), "charger un homme qui a eu une telle "clairvoyance" d'un dossier qui engage tout l'avenir de l'audiovisuel public (voire français) relève, à notre avis, d'une certaine inconscience". Et valsent impunément les amis dans les hautes sphères du pouvoir...

Jean-Christophe PIRNAY

⁽¹⁾Télérama est un hebdomadaire français axé sur la culture et la télévision. Il ne publie pas les programmes belges mais il propose depuis quelques semaines un supplément encarté "TV5". Si vous ne le trouvez pas chez votre libraire, commandez-le lui car il est distribué en Belgique.

RENDEZ-VOUS, VENDREDI 18 MARS À 21H

Un "Forum-TV", c'est une soirée "Tupperware-TV". Deux de nos animateurs viennent à votre domicile privé ou au local de votre association avec des extraits vidéos des bavures et des prouesses d'émissions TV magnétoscopes durant les semaines qui précèdent notre rencontre. C'est gratuit (sauf les éventuels frais de transport) mais, en échange, rassemblez au moins une quinzaine de participants ! Nous mettons à votre disposition une lettre-type et un modèle d'invitation pour vos invités. Contactez-nous par écrit au moins un mois à l'avance pour réserver votre Forum-TV.

Qu'en pensent les participants ? Une lettre publiée dans notre courrier des lecteurs (page 2) vous propose un témoignage.

Les Forums-TV organisés dans des familles n'ont pas besoin de promotion dans le présent mensuel. Les autres, nous les annonçons volontiers. Le programme ne peut être publié car il est dépendant de l'actualité.

Nous vous invitons à participer au Forum-TV qui se déroulera à Bruxelles, le 18 mars à 21H, au Gernika, au 65, rue du Midi (Métro Bourse). Contact : Serge ou Olivier au 02/ 502.40.58.

Entrée Gratuite

(suite de la page 3)

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel ne s'y est pas trompé, et "déplorant vivement ce nouvel incident", exige que TFI "diffuse un message précisant exactement les conditions dans lesquelles le reportage sur les poubelles de stars a été réalisé". Le CSA demande également que TFI distingue clairement le divertissement de l'information. Cet élément, que nous avons découvert dans le communiqué exhaustif du CSA, n'a pas vraiment été relayé dans la presse. Il va pourtant dans le sens de l'une de nos revendications principales, "l'étiquetage" ou le droit pour les télésectateurs de détecter les ingréd-

dients d'une émission pendant qu'ils la regardent.

Le 14 février '94, au cours de l'émission suivante de "Combien ça coûte?", Jean-Pierre Pernaut a simplement déclaré : "...Les gens avec qui nous avons travaillé nous avaient piégés, VOUS avaient piégés. Nous avons été victimes d'une manipulation, comme vous. Nous le regrettons, bien sûr". Jean-Pierre Pernaut n'a pas contesté la déclaration du journaliste de Charlie-Hebdo concernant le peigne prétendument découvert dans les poubelles de Claude Brasseur... TFI : une victime... et un complice de la manipulation ?

Jean-Christophe PIRNAY

QUI FAIT QUOI À "COMMENT TÉLÉZ-VOUS ?"

Rue du Viaduc, 19 - 1050 Bruxelles • Tél. et FAX : 02/539 19 79

Rédaction :

Colette Godot • Benoit Goossens • Bernard Hennebert • Jean-Christophe Pirnay • Tom Rijdams

• Dessins originaux : Serdu • Mise en page : Benoit Goossens

• Impression : Copytoul (02/ 770 04 61)

• L'équipe de l'A.T.A. se compose de (par ordre alphabétique) :

Colette Godot • Benoit Goossens • Linda Goossens • Bernard Hennebert • Branislav Milic • Mireille Parent • Jean-Christophe Pirnay • Pierre Ravach • Thierry Riechelmann • Tom Rijdams • Aviva Salama • Patrick Sénélat